



Conseil Général de l'Isère

Monsieur le Président

Monsieur André VALLINI

Hôtel du Département

7 Rue Fantin-Latour

B.P. 1096

38022 Grenoble Cedex1

**Objet : aides au départ pour les enfants des écoles
primaires en classes de découvertes**

Monsieur le Président,

L'ACEV (Association des Centres de Vacances pour Enfants en Vercors) fédère une trentaine d'établissements situés sur le territoire du Parc Naturel Régional du Vercors.

Soutenue par le Parc et la Région Rhône Alpes, notre association travaille quotidiennement à la promotion de nos activités et développe des programmes pédagogiques innovants (Alimentation Santé et Territoire, Classe Parc...), en partenariat avec de nombreuses institutions.

Vous n'êtes sans doute pas sans ignorer la présence sur votre département de nombreux centres de vacances ouverts toute l'année. Ces centres de vacances accueillent des séjours de vacances et également des classes de découverte (classes vertes, classes de neige...) permettant un fonctionnement continu sur l'année, garantie de leur pérennité économique. Mais peut-être ne connaissez vous pas l'impact économique et social de ce type d'établissement.

Aussi et pour exemple, nous avons analysé le budget d'un centre de vacances d'une soixantaine de lits, situé dans une petite commune du Vercors. Cette commune regroupe une centaine d'habitants et aucune ressource économique autre que celle de la vie rurale traditionnelle. Aucune ressource sauf celle de son centre de vacances... L'analyse nous montre la chose suivante :

En 2009, cet établissement a reversé directement sur le territoire :

- **économie cantonale :**

Comprenant les artisans, les prestataires d'activités sportives, les remontées mécaniques, sites d'activités, médecin... 142 000 €

- **économie de l'agglomération :**

Bureau de contrôle, société de maintenance, fournisseurs alimentation... 415 000 €

- **Salaires locaux (base brute sans charge) :**

Salariés permanents de la structure, employés saisonniers habitant le canton ou les communes voisines...109 000 €

Ce centre de vacances reverse directement dans l'économie locale la somme de 666 000 euros.

Rien d'étonnant ni d'exceptionnel dans ce résultat... La plupart des centres de vacances reversent 70 % de leur budget dans l'économie locale.

Sur la seule part iséroise du Parc de Vercors, 36 centres de vacances ont un fonctionnement permanent, représentent plusieurs centaines de lits et la clé de redistribution est identique.

En plus d'être un véritable acteur de développement économique, nous pensons être nous aussi des acteurs du mieux vivre ensemble, du respect des autres, du respect de la différence. Un véritable partenaire éducatif. C'est aussi fort d'expérience de vie collective intense que se construit le citoyen de demain. C'est aussi pour construire l'adulte de demain que notre association fédère chaque année de nombreux centres de vacances du Vercors.

Peut être êtes vous partis vous même en classe de découverte ? A n'en pas douter, vous vous en souvenez encore !!!... Des bons souvenirs qui resteront à jamais gravés dans votre mémoire.

La baisse envisagée par le Conseil Général de l'Isère des aides au départ pour les enfants des écoles primaires en classes de découvertes compromet directement l'activité de nos établissements.

Ces mêmes établissements déjà durement touchés par le durcissement de la réglementation, sur les ERP, sur les normes d'encadrement, les campagnes médiatiques avides de sensations auront -ils à subir en plus l'indifférence de nos élus ?

Sachez qui plus est, que ces aides pénaliseront d'abord les écoles des petites villes et des petits villages dont les mairies sont souvent dépourvues de moyens financiers conséquents.

L'ACEV mène actuellement à l'échelle du territoire du Parc soutenue par la région Rhône Alpes. Cette étude a, entre autre, comme objectif de mesurer l'impact économique des centres de vacances. La restitution des résultats se fera à l'automne lors des assises des centres de vacances.

Ces résultats devraient légitimer la revendication dont ce courrier fait d'ores et déjà l'objet : Le maintien du montant des aides au départ en classe de découverte.

Nous espérons que vous serez sensible à notre démarche et restons à votre entière disposition.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos sincères salutations.

Gilles BALESTA, Président de L'ACEV, gérant du Club Vercors, gestionnaire de 320 lits

Damien FOSSA, trésorier de l'ACEV, directeur du Tétras Lyre, gestionnaire de 80 lits

Annick MARTIN, vice présidente de l'ACEV, directrice de CLV Rhône Alpes, gestionnaire de 120 lits

Eric BRUNOT, vice président de l'ACEV, directeur centre l'Oasis, gestionnaire de 90 lits

Muriel ANTONIOTTI, secrétaire de l'ACEV, directrice centre Montagne et Musique, gestionnaire de 97 lits

Et 21 autres gestionnaires inquiets.....